



Non respect couleur façade

Par **RS39**, le **09/10/2009** à **15:48**

Bonjour,
Nous venons de refaire la façade. Nous avons choisi comme couleur Gris foncé.
Sur le cahier des charges, l'architecte avait mentionné :
- GRIS FONCE nuancier SIKKENS réf N0.05.65
- réf enduit MAUER 68 COLMAR.
La façade est terminée mais verte !!!!
Le façadier nous soutient que la réf 68 COLMAR correspond à cette couleur verte ! mais nous avons choisi du GRIS FONCE !
Qui a raison ? quel est notre recours ? nous sommes d'accord qu'il existe des petites nuances entre le nuancier et la réalité mais de passer du GRIS FONCE à du vert !
Nous sommes une petite copro et les proprio ne veulent pas régler la facture. Doit-il refaire la façade de la bonne couleur ?
Pouvons-nous en contre-partie de la mauvaise couleur, lui demander un supplément de peinture sur le bas du bâtiment ?
Merci pour votre aide !